

## Bulletin de suivi des questions européennes en application de l'article 123 du Règlement

Période du 10 au 23 novembre 2021

### 1 Actualités européennes

- Union européenne de la santé : feu vert pour deux [nouveaux traitements contre la Covid-19](#)
- Numérique : la Commission européenne prévoit d'investir près de deux milliards d'euros au titre du [programme pour une Europe numérique](#)
- Covid-19 : la Commission européenne approuve un contrat avec Valneva en vue de se procurer un [nouveau vaccin potentiel](#)
- Climat : l'Union européenne investit plus d'un milliard d'euros dans des [projets innovants pour décarboner l'économie](#)
- Aides d'État : la Commission européenne invite à présenter des observations sur la proposition de révision des règles dans le cadre du [déploiement des réseaux de communication à haut débit](#)
- COP26 : réactions des eurodéputés à Glasgow
- Accord sur le budget de l'Union européenne pour 2022 : [investir plus pour une relance forte](#)
- [Pacte vert pour l'Europe](#) : la Commission européenne adopte de nouvelles propositions pour faire cesser la déforestation, innover dans la gestion durable des déchets et assainir les sols pour les êtres humains, la nature et le climat

### 2 Réunions du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Conseil européen

25 novembre 2021	Conseil « Compétitivité – Marché intérieur et industrie » (COMPET)  <i>Représentant(e) belge : à déterminer</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- législation sur les services numériques</li> <li>- législation sur les marchés numériques</li> <li>- mise en œuvre du plan de relance pour l'Europe</li> <li>- ajustement à l'objectif 55</li> <li>- publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises</li> <li>- crédits aux consommateurs</li> <li>- machines et produits connexes</li> <li>- sécurité générale des produits</li> <li>- rapport annuel 2021 des représentants des PME</li> <li>- politique de concurrence</li> <li>- programme de travail de la présidence française</li> </ul>
------------------	---	--

26 novembre 2021	Conseil « Compétitivité – Recherche et espace » (COMPET) <i>Représentant(e) belge : à déterminer</i>	- future gouvernance de l'Espace européen de la recherche - pacte pour la recherche et l'innovation en Europe - réalisation des objectifs intersectoriels - partenariats européens institutionnalisés - « nouvel espace » - programme de travail de la présidence française
2 et 3 décembre 2021	Conseil « Transport, télécommunications et énergie » (TTE) <i>Représentant(e) belge : à déterminer</i>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <a href="#">site web du Conseil</a>
6 et 7 décembre 2021	Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » (EPSCO) <i>Représentant(e) belge : à déterminer</i>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <a href="#">site web du Conseil</a>

### 3 Documents soumis au contrôle de subsidiarité du Parlement

*Le principe de subsidiarité régit la répartition des compétences entre l'Union européenne et les États membres. En vertu de ce principe, la décision politique doit être prise au niveau le plus proche possible des citoyens, en considération des dimensions ou des effets de l'action envisagée et de l'efficacité de chaque niveau de pouvoir vis-à-vis de l'objectif poursuivi.*

*Le Parlement de Wallonie est amené à contrôler le respect de ce principe en examinant les projets d'actes législatifs européens issus de l'ensemble des institutions européennes, à l'exception du Conseil européen.*

#### - Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux transferts de déchets

Le Règlement (EC) 1013/2006 établit les principes relatifs aux transferts des déchets dans l'Union européenne. Dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe, la Commission européenne a réexaminé ce règlement.

Ce projet de règlement a pour objectif de veiller à ce que la politique de l'Union européenne en matière de transfert de déchets encourage l'économie circulaire. Le projet de règlement vise également à explorer les possibilités de réduction des exportations de déchets, notamment grâce aux actions suivantes :

- amélioration du système de contrôle ;
- introduction de mesures contre les transferts illicites ;
- introduction de mesures visant à éviter les éventuels effets néfastes sur l'environnement et sur la santé causés par les transferts de déchets vers des pays extérieurs à l'Union européenne.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 6 février 2022

## **4 Consultations de la Commission européenne**

---

*La Commission européenne sollicite l'opinion des citoyens et des parties prenantes sur le champ d'application, les priorités et la valeur ajoutée de l'action de l'Union européenne concernant de nouvelles initiatives ou l'évaluation de politiques et législations existantes.*

*Grâce aux consultations publiques, le Parlement de Wallonie peut donner son avis sur ces initiatives, politiques ou mesures législatives.*

### **- Comptabilisation des émissions liées aux transports – « CountEmissions EU »**

En vue de mettre en œuvre le Pacte vert pour l'Europe et de pouvoir vérifier que les objectifs de la Loi européenne sur le climat sont atteints, cette proposition de règlement vise à établir un cadre commun pour le calcul et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre liées aux transports. Elle peut s'appliquer aussi bien au secteur du transport de passagers qu'à celui du fret.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 17 décembre 2021

### **- Transferts de déchets – Réexamen et évaluation des règles de l'Union européenne**

Le Règlement (EC) 1013/2006 établit les principes relatifs aux transferts des déchets dans l'Union européenne. Dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe, la Commission européenne a réexaminé ce règlement.

Le projet de règlement a pour objectif de veiller à ce que la politique de l'Union européenne en matière de transfert de déchets encourage l'économie circulaire. Il vise également à explorer les possibilités de réduction des exportations de déchets, notamment grâce aux actions suivantes :

- amélioration du système de contrôle ;
- introduction de mesures contre les transferts illicites ;
- introduction de mesures visant à éviter les éventuels effets néfastes sur l'environnement et sur la santé causés par les transferts de déchets vers des pays extérieurs à l'Union européenne.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 17 janvier 2022

## **5 Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie**

---

Prochaine réunion : à déterminer